



CHARTE DE BONNE CONDUITE

1 - Règles de vie

L'Entente Athlétique du Pays de Foix entend développer une image positive du club.

Dans cette optique, tout adhérent s'engage à respecter :

- les entraîneurs et les dirigeants
- les athlètes présents sur le stade
- les équipements et le matériel mis à sa disposition pour la pratique de l'athlétisme.

2 – Comportement

Le respect d'autrui et la politesse sont une nécessité absolue de la vie en communauté.

Tout adhérent s'engage à respecter les règles suivantes:

- Être exemplaire et maître de soi en toutes circonstances (expression orale correcte, politesse, civisme, relation avec les autres,)
- Refuser toute forme de violence, de provocation
- Avoir une attitude correcte envers tous les participants à l'entraînement et en compétition.
- Ne pas porter atteinte à l'intégrité physique et psychologique des camarades
- Respecter les installations et le matériel mis à disposition, ainsi qu'aider à leur rangement à la fin de l'entraînement.
- L'athlète s'engage à ne pas consommer de produits interdits ou entraînant des contrôles positifs aux contrôles antidopages.

3 – Ponctualité – assiduité

- Respecter l'horaire de l'entraînement en arrivant suffisamment à l'avance pour se Changer.
- Avertir en temps voulu son entraîneur en cas d'empêchement ou de retard.

4 – Responsabilité des parents

- Il est demandé aux parents d'accompagner leur enfant jusque dans le stade afin de s'assurer qu'un responsable puisse le prendre en charge. De même, ils doivent venir le rechercher dans le stade à la fin de l'activité et aux horaires prévus.

5 – Cotisation

- La cotisation comprenant le coût de la licence assurance FFA est acquittée lors du dépôt des documents permettant d'obtenir la licence FFA pour la saison en cours. En cas de non paiement de la cotisation par un membre du club, le bureau directeur peut lui interdire l'accès aux activités du club y compris sa participation aux compétitions.

6 – Tenue "club"

- Le port du maillot de l'EA FOIX est obligatoire lors des compétitions.

7– Inscriptions aux compétitions

- Il est demandé de répondre dans les délais impartis à son entraîneur pour toute inscription à une compétition pour un bon fonctionnement.
- La compétition étant la concrétisation des entraînements, il est vivement souhaité que l'athlète y participe car c'est une valorisation pour lui, pour l'équipe et pour son encadrement.

8– Déplacements aux compétitions

- Lorsque le club organise un déplacement à une compétition, il prend en charge les athlètes depuis le début du départ du bus sur le parking jusqu'à son retour après la compétition.
- Les athlètes sont placés sous la responsabilité des entraîneurs et/ou dirigeants du club lors de la compétition.

9 – Communication

- Le calendrier des compétitions, les résultats, les photos sont mis à jour régulièrement et disponibles sur le site du club : <http://www.ea-paysdefoix.com/>
- Nous incitons vivement les athlètes ou leurs parents à le consulter chaque semaine pour se tenir informé notamment des lieux d'entraînement stade ou salle ainsi que de l'actualité du club.

En cas de non respect de la présente charte, l'athlète concerné pourra être exclu du club. Aucun remboursement des frais engagés pour l'inscription au club ne sera effectué.

L'Entente Athlétique adhère entièrement aux propos du code du sport (article L.100-1) qui affirme que « les activités physiques et sportives constituent un élément important de l'éducation, de la culture, de l'intégration et de la vie sociale. Elles contribuent notamment à la lutte contre l'échec scolaire et à la réduction des inégalités sociales et culturelles, ainsi qu'à la santé ».

L'Entente Athlétique reconnaît l'importance du caractère ludique de l'athlétisme mais aussi l'importance de la vie de groupe. L'association vise à fidéliser ses adhérents afin de les former le mieux possible, leur permettre de prendre confiance en eux, de révéler leur potentiel et d'affirmer leurs qualités y compris au plus haut niveau.

Le comité directeur de l'Entente Athlétique du Pays de Foix

